

<b>Troisième Prépa-Pro</b>	<b>Géographie Thème 3 : La France et l'Union européenne</b>	<b>Fiche Prof</b>
----------------------------	---	-------------------

<http://lhgcostebelle.canalblog.com/>

**Séance 5** : La France intégrée à l'Union européenne.

**Capacité** : Caractériser la situation géographique de la France dans l'Union européenne.

**Objectifs** :

- Comprendre le rôle décisif de la France dans la construction européenne.
- Citer quelques aspects de l'intégration de la France dans l'Union européenne (pays fondateur, membre de l'espace Schengen, de la zone euro, de la PAC...);
- identifier la connexion du territoire français à l'Union européenne en s'appuyant sur l'exemple d'un réseau de transports.

**Repères à connaître pour le DNB** :

- Carte de l'Union européenne ; Les principales métropoles françaises et européennes ;
- Repères étudiés en histoire : Traité de Rome : 1957 ; traité de Maastricht : 1992 ; l'euro monnaie Européenne : 2002

La France est l'un des États fondateurs de l'Union européenne. Elle participe aujourd'hui, en lien étroit avec l'Allemagne, au dynamisme de l'espace européen.

Comment le territoire français s'intègre-t-il à l'Europe ?

**Support** : livre p 112-113.

La France dans la construction européenne.

XVIII <sup>ème</sup> siècle	Montesquieu, Voltaire et Rousseau contribuent à la naissance de l'idée européenne.
1849	Discours de Victor Hugo sur les États-Unis d'Europe.
9 mai 1950	Déclaration de Robert Schuman, ministre des Affaires étrangères, proposant de créer une Communauté européenne du charbon et de l'acier.
<b><u>1957</u></b>	<b>Signature du traité de Rome : la France fonde la Communauté économique européenne avec cinq autres pays européens.</b>
1990	Signature de la convention de Schengen avec quatre autres pays.
<b><u>1992</u></b>	<b>La France et l'Allemagne sont des acteurs majeurs du traité de Maastricht qui instaure l'Union européenne.</b>
<b><u>2002</u></b>	<b>La France adopte l'euro, la monnaie européenne.</b>
13/12/2007	Signature du traité de Lisbonne qui aménage les institutions européennes.

- 1) Doc. 1 : À quels grands ensembles de l'Union européenne la France appartient-elle ? Comment est-elle connectée au centre de l'Europe ? Montrez que les axes de communication en font un carrefour.
  - La France est d'abord l'un des pays fondateurs de la communauté européenne en 1957 et un membre actif de la construction européenne. Elle appartient donc à l'Union européenne avec 26 autres États, à l'espace Schengen et à la zone Euro.
  - L'espace Schengen correspond à un espace composé de 22 États membres de l'UE et de quatre autres pays européens (la Suisse, l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège) qui ont signé une convention permettant la libre circulation des personnes entre les États signataires de l'accord. Comme 16 autres pays, la France est à la fois membre de l'espace Schengen et de la zone Euro.
  - On trouve également l'Irlande dans la zone Euro mais cet État ne fait pas partie de l'espace Schengen. 17 pays ont donc adopté l'euro comme monnaie unique et font partie de l'Union économique et monétaire (UEM).

- Cette zone économique a récemment traversé une période de turbulence, rendant possible ce qui paraissait jusqu'alors inimaginable, à savoir que certains pays comme la Grèce ou encore l'Espagne sortent de la zone Euro.
  - La France est également très bien connectée à la mégalopole européenne grâce à son réseau de transports à grande vitesse et à l'installation d'entreprises étrangères dans l'Est de la France.
  - Sa position d'isthme européen reliant la France du Nord à la France du Sud fait de la France un carrefour incontournable quel que soit le réseau de transport à grande vitesse considéré même si la route domine encore.
- 2) Doc. 2 : Pourquoi les travailleurs frontaliers effectuent-ils un déplacement ?
- Les travailleurs frontaliers français trouvent parfois un emploi dans les pays limitrophes et, pour l'essentiel, en Suisse et en Allemagne.
  - Les Français sont également attirés par des salaires nettement supérieurs (« le double voire le triple »). Cette migration pendulaire favorise la coopération transfrontalière comme, par exemple, à travers le groupement transfrontalier européen d'Annemasse, cité dans le texte.
- 3) Docs 1, 2 et 3 : Dans quelle mesure la coopération transfrontalière est-elle une volonté de l'Union européenne ?
- L'étendue territoriale des programmes transfrontaliers européens et en particulier en Allemagne, France et la Scandinavie, montre bien la volonté de l'UE de favoriser la coopération interrégionale.
  - Ces programmes sont également impulsés par la mise en place de réseaux de transports à grande vitesse à l'échelle européenne (LGV ou autoroute). La réalisation transfrontalière la plus aboutie correspond à la liaison TGV entre les deux capitales mondiales européennes, Paris et Londres, grâce à la mise en service en 1993 du tunnel sous la Manche.
  - Cela permet aussi à quelques centaines de Français de faire la navette quotidienne entre les deux capitales.
- 4) Doc. 3 : Quelle est l'emprise territoriale des programmes transfrontaliers sur les territoires français ?
- L'emprise territoriale des programmes transfrontaliers est importante puisqu'elle couvre tous les territoires frontaliers français, que ce soit à l'Est, au Nord ou au Sud.
- 5) Doc. 4 : Déterminez les nouvelles directives de la PAC. Quelles en sont les raisons ?
- La PAC souhaite orienter sa politique vers « une PAC plus verte » c'est-à-dire une production agricole plus respectueuse de l'environnement.
  - Cette directive rompt avec la tradition productiviste des objectifs de la PAC.

### **À retenir :**

#### **La France au cœur de l'Union européenne :**

La France métropolitaine occupe une position de carrefour entre l'Europe méditerranéenne, l'Europe rhénane et l'Europe du Nord-Ouest. Elle s'ouvre largement vers l'extérieur par trois façades maritimes.

Elle est aussi l'un des six États fondateurs de la Communauté économique européenne (traité de Rome en 1957), devenue l'Union européenne en 1992. Elle est l'un des premiers États signataires de la convention de Schengen de libre-circulation en 1992 et adopte dès 2002 la monnaie commune : l'Euro.

#### **Des territoires intégrés à l'Europe :**

L'Europe contribue de manière non négligeable au dynamisme des territoires français : la puissance de l'agroalimentaire est largement redevable de la PAC et, sans ses voisins européens, la France ne serait pas la première destination touristique.

L'Union européenne polarise plus de 60 % du commerce extérieur français. L'Europe intervient aussi directement sur les territoires en investissant dans les régions par l'intermédiaire du FEDER.

Les réseaux de transport, notamment les lignes à grande vitesse (LGV), et les flux de travailleurs transfrontaliers ancrent le territoire français au territoire européen.

### **Mots clés (p 175)**

*FEDER : le Fonds européen de développement régional vise à corriger les déséquilibres entre les régions.*

*Convention de Schengen : accord entre plusieurs États européens qui crée un espace de libre circulation.*

*PAC : politique agricole commune qui permet le développement d'une agriculture performante en Europe.*